



Comité Départemental de Billard de l'Essonne Compte-rendu de l'Assemblée Générale Elective du 24 Septembre 2016

L'association « COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD DE L'ESSONNE » s'est réunie le **24 Septembre 2016** au siège de Corbeil-Essonnes, pour son Assemblée Générale Elective.

Présents : 6 clubs représentés (Arpajon, Corbeil, Draveil, Etrechy, Massy et Morangis) sur 10, soit 28 voix (sur 41 possibles).

Absents : Vigneux – Excusé, Epinay, Ballainvilliers, et CEA – non excusés.

Le quorum requis étant de 21 voix, l'Assemblée peut siéger valablement.

M. Jean-Christophe ROUBY – Président

M. Luc ANDRE – Président adjoint et commission sportive carambole

Mme Elise SOUCHET – Trésorière

M. JC. DEVILLEBICHOT - Commission vétérans

M. Alain TAIEB – Secrétaire & Responsable Formation (absent excusé)

M. Eric Le FLOCH - Responsable Informatique

M. Gérald TRUFFAUT, Commission arbitrage et discipline

avec la présence de M. et Mme MESNY, président et secrétaire de la Ligue de Billard d'Ile de France, LBIF

Le Président déclare l'assemblée ouverte à 9 H 05.

1) EMARGEMENT :

Le secrétaire de séance désigné pour cette Assemblée Générale est M. François CHEVALLIER. Il procède à l'émargement des membres présents.

2) APPROBATION Compte-rendu AG 2016 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

=

3) RAPPORT MORAL :

Le président, Jean-Christophe ROUBY, indique en 1^{er} lieu sa satisfaction et sa fierté d'avoir présidé le CDBE depuis 2012 suite à la disparition brutale de Philippe BEAUFILS. Il remercie toute l'équipe du C.D.B.E pour le travail fourni durant cette dernière olympiade :

- une gestion renforcée du CDBE grâce notamment à la réforme du process comptable et à la mise à niveau des statuts et règlement intérieur ; il reste à régulariser les conventions de formation.
- les résultats sportifs du département ont été remarquables, tout comme les investissements sur la formation (près de la moitié du budget).
- le nombre des adhérents a bénéficié notamment des relations avec les écoles au sein du département (*pass scolaires*).
- un regret demeure sur la faible implication des clubs sur le billard à poches.

Jean Christophe ROUBY regrette enfin ne plus être en mesure de poursuivre son investissement personnel dans la gestion du CDBE pour des raisons professionnelles.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Au nom du comité directeur, un prix spécial est remis à Jean Christophe ROUBY pour le remercier de son investissement durant ces quatre dernières années en tant que Président du CDBE.

4) RAPPORT FINANCIER :

Elise SOUCHET procède à la lecture de son rapport financier. La vérification des comptes a été réalisée par Gérard MATHIAS et n'a pas fait l'objet de remarque particulière.

La réforme du process comptable s'est appuyée sur l'utilisation d'un nouveau logiciel, qui a notamment apporté une plus grande efficacité dans les défraiements. Au terme de cette olympiade, le CDBE clôture son exercice avec un actif total de 8 887,74 €, sensiblement supérieur à l'actif au démarrage (6 811,74 €), et assurant une bonne couverture face aux aléas (baisse très nette des subventions ainsi que des licenciés). Le dernier exercice budgétaire est bénéficiaire à hauteur de 1 428,82 €.

Le budget Formation (45% du total) sera à nouveau partiellement couvert par une contribution dédiée de chaque club affilié ; cette contribution, à hauteur de 3 € / adhérent, ne sera pas intégrée au coût des licences individuelles comme proposée aux Présidents de club par le Comité Directeur.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2016-2017 est bâti sur les chiffres de la saison précédente. Les dépenses informatiques demeurent contenues, grâce à l'implication d'Eric Le FLOCH qui assure les développements. Les dépenses sur les récompenses baissent sensiblement puisque le CDBE dispose à présent de la matrice nécessaire à la confection des médailles.

Il n'est pas prévu de défraiements pour les joueurs du département, même évoluant au niveau national ou au-delà. Le défraiement des arbitres progresse faiblement, selon la progression du barème officiel.

Les recettes sont établies sur la base d'un nombre identique de licenciés et le maintien des subventions obtenues en 2015 du Conseil Général.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

=



5) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE:

En l'absence d'Alain TAIEB, le rapport moral du secrétaire a été lu par François CHEVALLIER. Le nombre de licenciés régresse de 8,3 % malgré la dynamique observée sur les *pass scolaires*. Il est d'ailleurs rappelé à ce titre que les formulaires à remplir, par application de la convention liant la Fédération à l'Education Nationale, pour enregistrer les licences au nom des enfants sont disponibles sur le site de la Fédération. Ils seront également diffusés par le Comité Directeur à tous les Présidents.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

6) COMMISSION FORMATION et JEUNESSE

En l'absence d'Alain TAIEB, le rapport moral de la commission formation et jeunesse a été lu par Jean-Christophe ROUBY.

Les formations se sont réparties sur les modes de jeux : Libre, Bande, 3 Bandes (2,80 et 3,10) ainsi que le 5 Quilles, avec un nombre important de licenciés qui se sont mobilisés pour toutes ces formations. Elles seront reconduites pour la nouvelle saison.

Le Billard d'Argent a réuni 6 joueurs d'Arpajon et de Morangis, dont 4 adultes ; 5 l'ont obtenu. Le CDBE se félicite de cette dynamique et demande aux clubs de diffuser dès que possible les licenciés ayant obtenu le Billard de Bronze afin de constituer une matrice de suivi.

La commission tient enfin à souligner les belles performances aux Trois Bandes de Thomas LECOAT (club de Morangis) et de Josuah VARIOT (club de Massy).

7) RAPPORT COMMISSION INFORMATIQUE

Eric Le FLOCH présente les principales évolutions développées pour la nouvelle saison, et rappelle plus particulièrement :

- qu'il appartient aux Présidents de club de renouveler leur affiliation et les licences de leurs adhérents pour leur permettre d'accéder aux inscriptions en ligne (compétitions ou formations du CDBE).
- d'inviter les joueurs à actualiser leurs données sur le site de la FFB, et tout spécialement leur email qui devient un élément central du process d'inscription en ligne
- d'être très vigilant dans la confirmation des emails d'inscription aux compétitions : tant par les licenciés eux-mêmes durant cette phase de découverte du nouveau process, que par les présidents pour les emails adressés directement aux clubs lorsque le licencié n'a pas fourni d'email personnel.
- que les éventuelles oppositions dressées par les Présidents de club doivent être transmis au Président du CDBE pour approbation de la Commission de Discipline.

8) RAPPORT COMMISSION SPORTIVE CARAMBOLE

Luc ANDRE nous fait part de son rapport et se félicite de l'excellence des résultats de nos compétiteurs aux différents championnats : cinq champions et sept vice champions d'île de France, et deux équipes championnes de France par équipe. Le Département a par ailleurs organisé trois finales de France et neuf finales de Ligue, ce qui est d'ailleurs excessif au regard des capacités d'accueil des clubs et des arbitres disponibles.

Au regard du nombre de compétitions par club, le prochain comité directeur effectuera des propositions d'aménagement pour la prochaine Assemblée Générale.

=



Luc rappelle que les poules seront prioritairement constituées de 3 joueurs ; les joueurs sont également de préférence convoqués dans leur club afin de faciliter l'organisation de la compétition, ou au sein du même club lorsqu'ils se déplacent ensemble (situation familiale notamment).

Luc ANDRE procède à la remise des diplômes de champion départemental.

9) VETERANS

Jean-Claude DEVILLEBICHOT donne lecture du rapport commission Vétérans.

La remise des trophées aux trois premières équipes du classement est une nouvelle fois reportée, les trophées n'ayant toujours pas été récupérés auprès du dernier dépositaire...

La nouvelle saison est marquée par une modification du classement des joueurs au 5 Quilles : le classement retenu sera dorénavant le classement fédéral ou départemental, et à défaut de classement initial, sur appréciation du Président de club qui devra tenir compte du niveau global du joueur dans les autres modes de jeu ; la distance passe dès lors sur une fourchette de 60 à 200 contre une fourchette actuelle de 75 à 100.

Par ailleurs, la commission demande aux clubs de classer les joueurs sur toutes les catégories.

Le nouveau règlement est disponible sur le site internet du CDBE.

La Ligue indique réfléchir à organiser des compétitions entre les clubs de Seine et Marne et des Hauts de Seine.

10) COMMISSION D ARBITRAGE CARAMBOLE

Gérald TRUFFAUT donne lecture du rapport commission Arbitrage Carambole.

L'alerte sur le nombre de finales de Ligue organisées dans le département est une nouvelle fois donnée auprès de la Ligue. M. Patrice MESNY répond que les finales de Ligue 2016/2017 seront attribuées prioritairement aux clubs ayant posé une option et présents lors de la prochaine Assemblée Générale ; les autres finales seront réparties sur tous les clubs d'île de France, représentés ou non à l'Assemblée Générale.

Au niveau du CDBE, 32 arbitres sont répertoriés dont 25% n'ont pas arbitré de finale sur la dernière saison.

Un stage de formation sera prochainement réalisé, certainement à Massy.

Le Challenge DUCLOUD se déroulera le 8 Octobre 2016.

11) DISCIPLINE

La commission Discipline rappelle que la nouvelle saison est une année transitoire dans l'application des nouvelles règles vestimentaires, le port d'une chemise unie à manche longue avec un gilet étant encore autorisé.

La dernière saison s'est soldée avec très peu de forfaits non excusés (deux), dont les amendes ont été réglées.

12) QUILLES

Jean-Christophe ROUBY donne lecture de son rapport et se félicite du résultat exceptionnel des joueurs puisque le Département a présenté quatre finalistes sur les 16 lors du championnat de France Master. Xavier GUERIN succède à Christophe DUVERNOY en tant que vice-champion de France Master.

=



La coupe 5 Quilles par équipe, remportée une nouvelle fois par Morangis, a malheureusement été victime du calendrier et de la confrontation avec d'autres compétitions.

13) COMITE DIRECTEUR :

Conformément aux articles 4.1.2 des statuts et 47 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur est considéré comme démissionnaire et l'Assemblée Générale réunie procède à l'élection du nouveau Comité Directeur.

Les candidatures valablement confirmées par la Commission Administrative sont présentées au vote de l'assemblée générale :

- Elise SOUCHET, élue à l'unanimité
- Luc ANDRE, élu à l'unanimité
- Jacques BOGO, élu à l'unanimité
- Alain TAIEB, élu avec 20 voix et 8 abstentions
- Gérald TRUFFAUT, élu à l'unanimité
- M. Eric Le FLOCH, élu à l'unanimité
- M. JC. DEVILLEBICHOT, élu à l'unanimité
- François CHEVALLIER, élu à l'unanimité

Après s'être réuni, et conformément aux articles 4.2.1 des statuts et 56 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur décide de présenter la candidature d'Elise SOUCHET au poste de Présidente du CDBE.

Elise SOUCHET est élue Présidente du CDBE à l'unanimité.

14) QUESTIONS DIVERSES

Eu égard à la réduction du nombre de clubs en mesure d'organiser les compétitions, l'Assemblée Générale demande au nouveau Comité Directeur d'étudier les modalités de réduction du nombre de tournois et de finales au sein du département.

Le Comité Directeur étudiera également les modalités de répartition des points lors des tournois scindés en 2 ou 3 groupes.

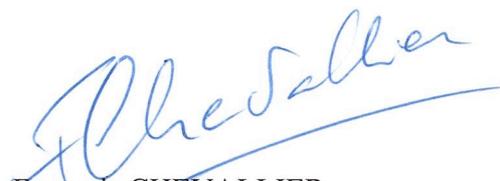
15) CONCLUSION

Le président clôt la séance en remerciant les participants et en rappelant que l'après-midi sera réservée aux attributions des tournois et des finales départementales aux clubs selon la méthode « du chapeau ».

Séance close à 12 h 45.



Elise SOUCHET
Présidente du CDBE



François CHEVALLIER
Secrétaire de séance